

Congrès de Sète

MOTION - Audiovisuel public : abandonnez la « réforme maudite »

Adoptée à l'unanimité



Le Premier ministre semble prêt à faire des concessions pour éviter la censure. Sébastien Lecornu serait bien inspiré de renoncer à une réforme porteuse de dangers démocratiques, et source d'une grande discorde parlementaire : celle de l'audiovisuel public. Le maintien à son poste, contre vents et marées, de la ministre de la Culture Rachida Dati, n'invite pas à l'optimisme.

Au cours de son parcours parlementaire chaotique, cette « réforme maudite » a eu le temps de montrer son vrai visage : un texte improvisé, dont le seul intérêt est d'affaiblir, et de préparer une reprise en main par le pouvoir politique. Loin des engagements européens de la France, qui font de l'audiovisuel public un pilier essentiel de la démocratie.

Et pendant que salariés et organisations s'épuisent à lutter contre cette réforme largement rejetée, les rapprochements se poursuivent à bas bruit, comme ce mariage forcé entre France 3 et le réseau de radios locales France Bleu rebaptisé ICI. Une ineptie industrielle et éditoriale (la télé n'est pas la radio) conduite à marche forcée, notamment sur le numérique, sans adhésion des équipes.

La destruction de l'audiovisuel public se poursuit également par d'autres moyens : par cet étranglement économique, loi de finances après loi de finances. Le projet de budget pour 2026 transmis au Parlement prévoit une nouvelle coupe drastique de 70,8 millions d'euros, et d'autres sont à craindre les années suivantes.

Cette régression est alimentée par des attaques de plus en plus violentes et décomplexées, venues de l'extrême droite et de la droite, avec comme chambre d'écho les « médias » Bolloré à la haine délirante. Illustration avec la pseudo-affaire « Legrand-Cohen ».

Ce contexte dégradé permet aux présidentes de l'audiovisuel public de se lancer dans un cycle de régression sociale : accord collectif (qui régit temps de travail, métiers et rémunérations, principalement) dénoncé à France Télévisions, congés des journalistes remis en cause à Radio France, entre autres.

Cette casse d'un bien commun des Françaises et des Français a trop duré. Réuni en congrès à Sète du 15 au 17 octobre 2025, le SNJ, première organisation professionnelle des journalistes, appelle le gouvernement Lecornu et les parlementaires à abandonner la réforme de l'audiovisuel public, et à doter ce dernier des moyens de ses missions.

Sète, le vendredi 17 octobre 2025



Toutes les informations du SNJ France Télévisions sont à cette adresse : <https://snj-francetv.fr/>

RETROUVEZ-NOUS AUSSI SUR LES RÉSEAUX

[Instagram : snj_ftv](#) / [Facebook : Snj.ftv](#) / [X : @SNJ_FTV](#) / [Bluesky : @snjfrancetv.bsky.social](#)

SNJ France Télévisions
Pièce D 142 - 7 esplanade Henri de France
75907 Paris cedex 15
01 56 22 88 28